

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM DU 30 AVRIL 2022 AVAIT POUR THÈME LE CIVISME, L'ENGAGEMENT ET LA JEUNESSE



C'est Monsieur Christian Aimé, membre de l'Ordre et maire de Moutiers-les-Mauxfaits qui accueillait cette assemblée générale dans sa commune et recevait Madame Michèle Peltan, présidente de l'Ordre National du Mérite en Vendée et secrétaire générale nationale.

Après deux années très particulières en raison de la crise sanitaire, l'ANMONM a repris en 2022 le rythme habituel de ses activités avec cette année à nouveau des conférences, des visites d'entreprises et des animations culturelles.

Néanmoins comme l'a montré le rapport d'activité 2021, l'association a poursuivi ses actions de solidarité envers les anciens, a œuvré auprès des établissements scolaires pour le prix de l'éducation citoyenne en partenariat avec l'Inspection Académique et a mis en place en 2021, le prix de l'engagement citoyen individuel et collectif. La participation aux cérémonies officielles et patriotiques et les hommages aux compagnons disparus ont été assurés comme il se doit. Une journée d'accueil des nouveaux adhérents s'est tenue en décembre et au cours de 2021, une nouvelle action « nos compagnons ont du talent » a été lancée avec la réalisation d'interviews et leur publication. Egalement en 2021, a été ouvert le nouveau site internet suivi début 2022 par la création de la newsletter « Le Ruban Bleu ».

Cette assemblée générale était placée sous le signe du civisme et de la jeunesse. Cette volonté rejoint directement les trois axes de développement du projet 2021-2023 : Développer et faire rayonner l'ANMONM dans la société

d'aujourd'hui. Promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République. Conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire.

L'ANMONM a souhaité mettre en lumière deux valeurs fondamentales, l'engagement et l'exemplarité en accordant des prix départementaux du civisme à des jeunes qui ont sauvé des vies par leur action.:

- Ainsi, Ambre Durand et Louise Verdeilles (12 et 13 ans) ont été récompensées pour avoir porté secours à un automobiliste bloqué dans l'eau avec sa voiture.
- Jessica Clément (17 ans) a secouru une personne âgée tombée dans un étang
- Deux frères jumeaux, Brice et Nathan Guéry, (18 ans) ont également été distingués pour avoir sauvé la vie de leur mère en pratiquant les gestes de secours d'urgence. Ces lauréats du prix du civisme se sont vus remettre une médaille du civisme, un diplôme, un chèque-cadeau, une pochette du Conseil Départemental et des récompenses offertes par le Crédit Mutuel, partenaire de l'ANMONM de Vendée.

Dans le cadre de la convention signée entre l'Ordre du Mérite de Vendée et l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers, la section de JSP de Moutiers-Les-Mauxfaits, accompagnée de ses formateurs et du président de l'ADJSP, le lieutenant-colonel Christophe Lalo, a été distinguée avec le prix de l'engagement citoyen. Un diplôme, une médaille, une pochette du Conseil Départemental et des récompenses du Crédit Mutuel Océan leur ont été remis.

Ces signes de reconnaissance sont de nature à encourager ces jeunes qui se sont engagés pour secourir leurs concitoyens.

Au titre des enjeux, les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent bien évidemment la relève de demain pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Mais les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent aussi un enjeu humain et éducatif important :

- Donner à ces filles et garçons le goût de l'engagement civique en leur apprenant à respecter la loi et découvrir la notion de hiérarchie,
- Au-delà de l'individualisme de notre société, transmettre aux adolescents l'esprit communautaire, par la vie de groupe qui leur est imposée chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers, toutes actions des sapeurs-pompiers ne se faisant qu'en équipe,
- Fournir du sens à la vie d'un jeune qui, en s'engageant va se sentir utile aux autres en apprenant le sens des responsabilités, mais aussi les bases d'un métier s'il en fait le choix,
- Découvrir que rigueur et persévérance sont indispensables à tout engagement,

- Faire appréhender aux jeunes les valeurs de solidarité, respect des anciens, passage de relais entre les générations, qui sont essentielles à la vie d'un centre de secours,
- Constituer aux côtés de l'école et de la cellule familiale, une autre dimension éducative,
- Faire prendre conscience aux adolescents ce que représente le bénévolat à travers les équipes qui les encadrent.

La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est ouverte dès l'âge de 14 ans aux jeunes qui en font la demande et après une sélection. Elle se déroule sur 3 à 4 années et débouche sur l'obtention du « Brevet de Jeune Sapeur-Pompier ». Ce diplôme permet d'intégrer, dès l'âge de 18 ans, les centres de secours comme Sapeur-Pompier Volontaire. Ainsi 66% de nos pompiers volontaires sont issus de la formation de nos JSP faite par des pompiers bénévoles souvent eux-mêmes également d'anciens JSP.

Après avoir mis à l'honneur ces jeunes méritants, l'Ordre du Mérite de Vendée a souhaité exprimer sa reconnaissance à ses sept porte-drapeaux avec solennité et respect en leur remettant l'insigne officiel de la République de porte-drapeau et une reconnaissance particulière pour Monsieur Aimé Bonenfant assurant cette mission depuis 30 ans. Nos porte-drapeaux sont les premiers ambassadeurs de notre association, Ils sont présents à tous les moments importants de la vie de notre section : cérémonies patriotiques, remises d'insigne et aussi lors des obsèques de nos compagnons défunts pour leur rendre les honneurs.

Pour clore cette assemblée générale qui s'est déroulée devant une salle comble, les autorités présentes se sont exprimées. Monsieur Aimé, maire de Moutiers-Les-Mauxfaits, Monsieur Maxence de Ruggy, représentant le Conseil Départemental avec Madame Brigitte Hybert, Monsieur Patrick Loiseau, député, Monsieur Johann Mougnot, Sous-Préfet des Sables d'Olonne.

Cette journée s'est poursuivie par un déplacement au monument aux morts pour un dépôt de gerbes et un déjeuner pour les membres de l'ANMONM.

Michel Montalétang